

Développement économique : création du label Écoterritoires

Sept acteurs du développement économique en France viennent d'annoncer qu'ils se regroupaient sous le **label Écoterritoires** dans l'optique d'essayer de favoriser le développement et l'**implantation d'entreprises "développement durable"**.

Parmi ces sept **Écoterritoires** partenaires figurent : Seine-et-Marne Développement, Creusot-Montceau Développement (communauté urbaine), Action 70 (Haute-Saône), le département de la Somme/Réseau Investir en Picardie maritime, Ardèche Développement, le département de la Vendée/Vendée Expansion, et Vosges Développement. Ensemble, ils souhaitent pouvoir proposer aux dirigeants un service gratuit et personnalisé d'accompagnement dans leur projet de développement et d'implantation en leur apportant des informations sur : des solutions foncières ou immobilières, les aides publiques mobilisables (subventions et exonérations fiscales), l'environnement économique, les bassins d'emploi, les infrastructures et équipements. Ces sept **Écoterritoires**, coordonnés par Regional Partner (opérateur en développement économique) seront présents aux salons Eurobois, Eneo, ENR et Bluebat, du 25 au 28 février à Lyon afin de rencontrer des dirigeants d'entreprises et les informer gratuitement sur ce service personnalisé d'accompagnement.

Évaluation du site

Le site du magazine Bois International s'adresse aux professionnels de la filière bois. Il leur propose l'actualité du bois, un agenda des événements et un espace emploi. Certains articles ne sont accessibles qu'aux abonnés.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 3

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine